

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

UI AURA - INEO RCC
654 CRS DU 3E MILLENAIRE
BP
69792 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)
@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac AV RAYMOND CORTAT 15200 MAURIAC	Permission accordée : oui Date et signature : 02/09/2026 <i>PV accordée conformément à la proposition d'implantation ci-jointe.</i>  Le Coordonnateur territorial de Mauriac Fabrice Bouscatier (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Non

Localisation des Travaux	
15140 LE FAU - RD42.	

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité	1				
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Travaux sur réseau						
Commentaires : PLANTATION UN POTEAU EN REMPLACEMENT D'UN POTEAU ENEDIS DEPOSE						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux :						
Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)						
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041						



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM
SERVICE QUALITE PILOTAGE ET TERRITOIRE
TERRITOIRE DE MAURIAc
RD n° 42

Demande de:
Objet de la demande:

CML15
Pose d'un poteau télécom

Référence pétitionnaire:
Référence GDPM:

1115941 / CANN600565 / 2604324
26,312

Communes:

Le Fau

Le 24/07/2026 , nous soussignés
Monsieur
Monsieur
Petit-Sorgue Rémy
MAGNE Franck
représentant le CD15 / Territoire de Mauriac
représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci-après et aux plans joints

SIGNATURES
Le représentant du Territoire de Mauriac
Le représentant du Maître d'Ouvrage
Vu par le coordinateur Territorial de Mauriac
Mr MAGNE Franck
Fousscatier

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repère Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC						N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PI) + observations diverses
					Sous Chaussée	Année revêtement	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	Sous fossé	
42	CAT III : Autres	0x586	G	L'implantation d'un poteau télécom devra être à 2mètres minimum du bord de chaussée							

SA= Support Aérien; TT= Tranchée Traditionnelle; TE= Tranchée Etroite; FD= Forage Dirigé; F= Forçage

